



Une ville... à la campagne

Saint-Lin-Laurentides

900, 12^e Avenue, St-Lin-Laurentides
450 439-3130



Mot du Maire

Bonjour à vous tous, citoyens et citoyennes de la belle ville de Saint-Lin-Laurentides. Le beau temps est enfin arrivé et c'est un grand plaisir de voir briller le chaud soleil de mai.

Pour commencer, je tiens à féliciter tous les organisateurs qui ont collaboré au succès du Premier Salon Équestre qui a eu lieu le 1er et 2 mai dernier à la Salle l'Opale. Cette activité a permis de faire connaître la vie équestre dans la région. C'est une activité qui, nous l'espérons, reviendra l'an prochain.

La Fête Familiale sera tenue cette année samedi le 16 mai sur le site du Pavillon Desjardins à partir de 11 heures. Venez en grand nombre ! Nous vous y attendons ! C'est gratuit !

La distribution du compost et pousse d'arbre le 23 mai 2015, à partir de 8 heures, sera effectuée à l'arrière de l'Hôtel de ville (stationnement) et c'est gratuit. Cependant, vous devez vous présenter avec vos contenants et votre pelle.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire à la Marche du Relais pour la vie le 30 mai prochain au parc du Pavillon Desjardins. Si vous ne pouvez marcher, vous pouvez toujours venir encourager les marcheurs qui participeront à cette belle activité.

Le 6 et 7 juin prochain, la Chambre de Commerce de la MRC de Montcalm offrira un Premier Salon des commerçants. Ce salon permettra de faire connaître plusieurs commerçants dans la MRC de Montcalm. Des tirages sont prévus pour les visiteurs. Nous espérons échanger avec vous tous lors de cette exposition afin de mieux vous informer de tous les services qui vous sont offerts sur le territoire de la MRC. L'entrée est gratuite. Au plaisir de vous y rencontrer !

La pêche en herbe revient une autre année, le 7 juin 2015 au parc André Auger près de la rivière de l'Achigan. Une autre intéressante activité pour nos jeunes.

J'aimerais vous entretenir de la situation concernant la pénurie d'eau potable à la ville de Saint-Lin-Laurentides. Nous avons recherché et trouvé une source fiable d'eau potable capable de desservir les contribuables. Cependant, étant situé dans une zone agricole, nous avons besoin de l'autorisation de la CPTAQ afin de poursuivre l'aménagement et le branchement de ce puits. La ville de Saint-Lin-Laurentides fait tout en son pouvoir et travaille fort pour accélérer le dossier. D'ailleurs, le 8 mai dernier la CPTAQ a tenu une audience en présence de tous les intervenants et a assuré la municipalité qu'une décision serait rendue rapidement dans ce dossier. Nous espérons de bonnes nouvelles sous peu.

Je réitère encore une fois ma demande auprès des citoyens afin d'être très prudents sur les routes car le beau temps fait sortir les enfants. Soyez vigilants et réduisez votre vitesse près des parcs et des écoles afin d'assurer la sécurité de tous et chacun.

Patrick Massé, maire

Distribution de compost et arbres

Il y aura distribution de compost, et de paillis le samedi 23 mai 2015 à l'hôtel de ville. Pour obtenir votre compost et votre paillis, vous devez vous présenter avec vos contenants et votre pelle. C'est gratuit et vous devez remplir vous-même vos contenants. Venez en grand nombre. Après cette date, ce service ne sera plus disponible. Pour information, veuillez contacter le service des travaux publics au 450-439-3130, poste 7200. De plus, un maximum de deux pousses d'arbre par résident vous sera remis, sur demande, jusqu'à épuisement du lot, avec preuve de résidence.



Samedi 23 mai 2015 de 8h00 à 17h00
à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides.
900 12^e avenue. Stationnement arrière.

Ventes de garage

N'oubliez pas la tenue des ventes de garage dans la ville de Saint-Lin-Laurentides, la première fin de semaine complète du mois de juin (samedi et dimanche), donc le 6 et 7 juin 2015, ainsi que les 5-6 et 7 septembre 2015. Quiconque contrevient aux dispositions dudit règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200.00 \$.

Ordures résidentielles

À partir du 14 mai 2015, les ordures ménagères (bac vert et noir) seront ramassées toutes les semaines.



Un message de votre service d'incendie

Cuisson avec le BBQ

Le BBQ est un appareil de cuisson conçu pour l'extérieur qui utilise comme source combustible le bois, le charbon, le gaz naturel ou le propane. Nous vous recommandons de demeurer prudents lorsque vous en faites l'usage. Soyez vigilants!



Installez votre BBQ à au moins 60 cm des portes et des fenêtres. Il ne doit jamais obstruer une sortie. Placez votre BBQ au charbon de bois sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tous les matériaux combustibles. Utilisez toujours votre BBQ à l'extérieur et allumez toujours votre BBQ avec le couvercle ouvert. Éteignez votre BBQ en fermant le robinet de la bouteille en premier afin de purger les conduites de gaz. Vérifiez avec une solution d'eau savonneuse si l'installation ne fuit pas au moins une fois au début de la saison ou selon l'utilisation. Nettoyez la tuyauterie à l'aide d'une brosse métallique appropriée. Entrez vos bouteilles de propane à l'extérieur. Attention! Ne jamais remiser celles-ci dans le garage ou dans la remise.

Ronald Bruyère, Directeur Service incendie.

Fête Familiale



Le Samedi 16 mai 2015, l'Association Carrefour Famille Montcalm en collaboration de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, organise une grande Fête familiale qui se tiendra sur le site du Pavillon Desjardins, 960, 9^e Avenue, à partir de 11h00 jusqu'à 15h00. Entrée et activités gratuites. Méga-Animations, jeux gonflables, murs d'escalade ...Et plusieurs autres activités !

Centre de dépôt (Gros rebuts)

Le Centre de dépôt est maintenant ouvert au 252, J-H Corbeil (en arrière de l'hôtel de ville) et ce jusqu'au 14 novembre 2015 les lundis et jeudis de 13h00 à 15h00 et le samedi de 8h00 à 16h00 Des frais sont exigés. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au 450 439-3130 poste 7200

Bibliothèque



À la Bibliothèque municipale, vous pouvez emprunter GRATUITEMENT jusqu'à trois livres électroniques via le réseau. Informations supplémentaires à la bibliothèque ou par téléphone au 450-439-2486. Heures d'ouverture : Lundi et mardi de 13h30 à 20h • Jeudi de 8h30 à 20h. Samedi de 9h à 13h • Fermée les jours fériés.

Urbanisme : Permis de Construction et Certificats d'autorisation

Toute personne qui veut exécuter un projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal et accessoire (remise, garage, écurie, etc.) doit, au préalable, obtenir un permis de construction.

Il existe en plus 9 activités au sujet desquelles vous devez au préalable obtenir un certificat d'autorisation :

- rénovation ou réparation d'une construction ou d'un bâtiment ;
- déplacement d'une construction ;
- démolition d'une construction ;
- travaux sur un terrain en bordure d'un cours d'eau ou d'un lac ;
- installation ou construction d'une enseigne ;
- installation, construction, réparation ou modification d'un système d'épuration des eaux usées (installation septique) ;
- installation d'une piscine creusée, hors-terre et d'un patio ;
- aménagement d'un terrain de tennis ;
- aménagement de tout terrain d'une superficie totale d'un (1) hectare ou plus.



Horaire des bureaux municipaux



Les bureaux municipaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00. Cependant, veuillez noter que l'Hôtel de ville et la bibliothèque municipale seront fermés le lundi 18 mai 2015 (Fête des Patriotes).

BONNE FÊTE DES PATRIOTES LE 18 MAI 2015